



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

www.reriss.org

Numéro 01

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 - 275x

Avril 2020



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Sévérin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Conférence inaugurale à l'occasion du 4^{ème} séminaire annuel du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (LERISS) tenu à l'Université Félix Houphouët Boigny sur « Les défis de l'émergence de la Côte d'Ivoire »

DEDY Séri Faustin 1

Préalables à l'émergence de la Côte d'Ivoire : la question des mentalités

BAHA Bi Youzan Daniel 21

Partage de l'aliment en Afrique : expression du renforcement du lien social et facteur de cohésion sociale

KOUASSI N'goran François..... 32

Changement climatique et stratégies d'adaptation chez les riziculteurs de la commune de Dabou (Côte d'Ivoire)

MOUROUFIE Kouassi K. V., TRA Fulbert & DJE Bi Tchan G..... 38

Différenciation sociale et mariage à Abidjan : *une analyse à partir des couples dans la commune de Yopougon*

TRAORE Tiamba, BAH Mahier Jules Michel & TOH Alain 56

Pluralité des légitimités d'acteurs et routinisation de la violence autour du Parc National du Mont Péko (Côte d'Ivoire)

GOHOU Kebly Serge Euloge 73

Ecole face aux productions idéologiques et au statut des filles dans le département de Korhogo et de Bondoukou

AKPOUE Adjoua Marie Charlotte..... 96

Au prisme du renforcement de la cohésion sociale dans la sous-préfecture de Duékoué : *une analyse de cas du village de Tobly-Bangolo*

DOTE Chantal..... 103

Approche individuelle et institutionnelle de la déviance scolaire: cas des élèves du Lycée moderne de Guiglo

BOUMI Minkalokeu Léonce..... 117

Prise en charge des enfants prématurés de l'hôpital général de Grand-Bassam

KACOU Nigié Laurence 134



Motivation et rendement du personnel dans les établissements publics nationaux : cas de l'université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody AGNICHIO Clotilde	145
La mutuelle de santé dans le secteur du transport urbain privé à Abidjan à l'épreuve de la gouvernance syndicale GBOHOU Innocent	157
Pratique managériale et motivation des travailleurs des entreprises privées de Côte d'Ivoire KOUADIO N'Guessan Hippolyte	171
Des usages des services financiers mobiles en contexte transnational. Exemple des transmigrants Burkinabé de première génération installés à Méagui (Côte d'Ivoire) DAGO N'guessan Franck & TOH Alain	187



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



Préalables à l'émergence de la cote d'ivoire : la question des mentalités

BAHA Bi Youzan Daniel, dbahabi@yahoo.fr

Professeur Titulaire Sociologie du développement économique / Université Félix Houphouët Boigny

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
(LERISS)

Résumé

Cet article est la communication que nous avons présentée au quatrième séminaire du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires (LERISS) au Pôle scientifique de Bingerville le 12 décembre 2018, dont le thème est « **Les défis de l'émergence 2020 en Côte d'Ivoire** ». Le texte présente quelques obstacles à cette émergence. Entre autres obstacles, il y a les mentalités, dont le changement constitue un facteur important dans le processus d'émergence. Pour ce faire, nous avons fait une analyse des ouvrages qui traitent des questions d'émergence et dont de larges extraits ont été transcrits à travers la presse écrite, et des documents publiés sur internet. Cette analyse a été complétée par des faits de comportements que tout citoyen vivant en Côte d'Ivoire peut observer au quotidien.

Notre analyse révèle qu'il y a encore de nombreux obstacles à l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020. Ces obstacles sont entre autres la corruption, l'incivisme, l'indiscipline, l'impunité, l'insécurité, le tribalisme, le régionalisme et l'ethnicisme. Ces obstacles ne peuvent être levés que par l'éducation, la sensibilisation et l'application effective et rigoureuse des lois. En procédant ainsi, l'on pourrait accéder à ce niveau de développement tant souhaité par tous.

Mots clés : préalables ; émergence ; mentalités.

Abstract

This article is our communication during the fourth seminar of the Laboratory of Interdisciplinary Studies and Research (LERISS) (Bingerville, Scientific Pole, December 12, 2018), whose theme was "The challenges of the emergence 2020 in Côte d'Ivoire". The text presented some obstacles to this emergence. Among other obstacles, there are mentalities. The mentalities are an important factor in the emergence process. To do this, we analyzed the works which have examined emergence questions, and which large extracts have been transcribed through the written press, and the documents published on the internet. This analysis was supplemented by facts of behavior that every citizen living in Côte d'Ivoire can observe on a daily basis.

Our analysis revealed that there are still many obstacles to Côte d'Ivoire emergence of by 2020. These obstacles include corruption, incivism, indiscipline, impunity, insecurity, tribalism, regionalism and ethnicity. These obstacles can only be removed through education, awareness and effective and rigorous application of laws. By doing so, we could reach this level of development so desired by all.

Keywords : Prerequisites; Emergence ; mentality

Introduction



En Côte d'Ivoire comme dans la plupart des pays « dits les moins avancés », le concept de l'émergence semble se substituer désormais à la notion de développement. Ce concept est désormais plus que d'actualité et se situe au cœur de nombreux débats scientifiques, culturels, économiques et socio-politiques. Il renvoie ainsi au bien-être social, à l'épreuve des enjeux de développement et à des exigences démocratiques, traduisant la mise en œuvre des politiques économiques pour la réduction de la pauvreté.

Rappelons, pour mémoire, que c'est en 1981 que l'économiste néerlandais Antoine Van Agt nael employa pour la première fois le concept « émergence » pour désigner les pays en développement offrant des opportunités pour les investisseurs. C'est donc une valeur ajoutée qui résulte de la synergie de plusieurs facteurs affectant l'ensemble des activités économiques et sociales. Ainsi, dès son accession à la présidence de la République en 2010, le Président Alassane OUATTARA en a fait son cheval de bataille à l'horizon 2020.

Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire a mis en place un plan national de développement (PND) en 2012 qui doit la conduire à l'émergence (voir page 114 doc.).

Une telle ambition ne peut se réaliser sans pouvoir surmonter des obstacles majeurs. Autrement dit, quels sont les préalables pour y parvenir ? D'où la question des mentalités.

I. L'émergence, un idéal pour la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020

Dans un ouvrage paru en 2016 sur Les pays émergents, l'Afrique et le Leitmotiv de l'émergence, (aux éditions Edilivre) sous la direction de : Christian TSALA TSALA, Hanse Gilbert Mbeng Dang et Alain Roger Pegha, il est écrit ceci :

« Aujourd'hui, la distinction ne se fait plus entre pays riches et pays pauvres, ni entre monde développé et des pays du Tiers Monde, mais entre pays avancés (Etats Unis, France, Japon, Allemagne), pays émergents du BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde et Afrique du SUD) et pays en développement (comme le Burkina Faso, le Laos, le Soudan ou Haïti). Bien sûr, les différences sont grandes à l'intérieur même de ces catégories et les passages de l'une à l'autre possible. Les exemples de réussite économique et de développement des pays du BRICS suscitent beaucoup d'ambitions, et nombreux sont ceux qui en Afrique, espèrent une véritable renaissance » (de larges extraits de ce texte sont reproduits ici pour soutenir le présent article).

A partir de là, l'émergence se présente comme étant l'objectif à atteindre par les dirigeants des pays en développement (dont la Côte d'Ivoire).

En effet « après les Tigres et les Dragons des années 80-90 », les pays émergents apparaissent comme les acteurs économiques majeurs de cette première moitié de siècle.

Alors que certaines capitales africaines mobilisent le concept d'émergence comme un slogan, d'autres le considèrent comme un objectif atteignable (TSALA TSALA, page 18). Et il ajoute, parlant des dirigeants politiques africains, que dans les discours



politiques, l'émergence a une occurrence très significative et apparaît vraisemblablement comme le point de mire de l'exécution des projets de société qui boosteront la marche vers la recherche du bien-être des populations. Certains n'hésitent pas à promettre dans leurs discours politiques qu'ils réaliseront cette émergence tant souhaitée une fois que les destinées des pays leur seront confiées.

Voici donc l'émergence qui fait courir tous les pays africains avec des fortunes diverses et très incertaines dans la grande majorité des cas, du moins pour la plupart d'entre eux.

En effet, les pays émergents bien connus de tous qui font rêver les Africains, et communément appelés pays émergents du BRICS, sont le Brésil, la Russie, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud plus la Corée du Sud, auxquels s'ajoutent la Turquie, Taïwan, l'Indonésie, la Thaïlande, Hong Kong, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines, Singapour, l'Egypte, Israël, l'Arabie Saoudite.

Ces pays se distinguent par leurs forts taux de croissance du PIB, leur niveau relativement élevé d'industrialisation et d'exportation de produits industriels ; leur fort taux d'ouverture à l'extérieur, leur marché intérieur en expansion, le niveau de vie assez élevé de leurs populations qui tend vers celui des pays développés comme les Etats Unis, la France, le Japon, l'Allemagne, etc.

On retient de là que le processus d'émergence passe obligatoirement par « le développement économique et la recherche d'autonomie » selon TSALA TSALA et les indicateurs les plus élémentaires sont l'annulation de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en termes d'aide financière et d'accroissement du capital humain.

Au-delà des performances économiques et financières qui dominent les critères de désignation des pays émergents, certains exemples méritent d'être présentés en Afrique. C'est le cas du Rwanda, cité par TSALA TSALA (pp 32-34).

Il écrit : le Rwanda est un autre exemple passionnant. Malgré le génocide de 1994, l'enclavement et les ressources limitées, les Rwandais ont repris confiance dans l'avenir en une décennie. Entre 2008 et 2012, la croissance économique était en moyenne de 8,2% par an tandis que le revenu par habitant augmentait de 5,1% en moyenne par an. Selon la Banque Mondiale et *Transparency International*, le Rwanda est l'un des pays africains les plus performants en matière de réformes et de bonne gouvernance. 90% des Rwandais sont couverts par une assurance maladie. L'administration a été informatisée à telle enseigne que l'on peut déclarer ses impôts par internet. Une charte des services publics a été élaborée avec des délais prévisibles pour la fourniture des services, des prix d'excellence pour les fonctionnaires et la possibilité pour les citoyens de donner leur avis sur la qualité des services à travers les médias sociaux. La discipline et le sens civique sont perceptibles à Kigali à travers la propreté et le niveau élevé de sécurité de la ville. Ces changements sont intervenus en moins de deux décennies sous l'impulsion du Président Paul KAGAME. Contrairement au Cameroun, on n'est pas passé de la vision au saupoudrage des ressources à travers des grands projets structurants sans liens concrets avec les secteurs prioritaires. Le Rwanda a d'abord défini dans la Vision 2020, ce qu'il voulait devenir, « le Singapour d'Afrique », leader régional des services à haute valeur



ajoutée tels que la finance, les NTIC, le commerce sous régional et le tourisme. Pour réaliser cet objectif, le Rwanda a adopté une démarche de changement holistique s'appuyant sur des politiques détaillées dans chaque domaine et la gestion rationnelle de l'aménagement du territoire.

Comme en Malaisie, les dirigeants Rwandais jouent un rôle majeur dans la propagation de l'idéologie de développement. Ces dirigeants sont jeunes et utilisent les différents outils de communication (radio, télévision, réseaux sociaux, presses, internet ...) pour diffuser la Vision 2020 au sein de la société, y compris en langue locale. Ces campagnes constituent ainsi une source d'inspiration pour les aspirations de la jeunesse en termes d'orientation scolaire et de carrière professionnelle. Les jeunes peuvent ainsi visualiser clairement et se faire une bonne idée sur la trajectoire de l'émergence.

Pour tenir compte de cette littérature qui précède, voilà ce que représente ou devrait représenter l'émergence pour les pays les moins avancés d'Afrique qui y aspirent (y compris la Côte d'Ivoire). Mais qu'en est-il en réalité ?

A la question fondamentale de savoir : la Côte d'Ivoire sera-t-elle émergente à l'horizon 2020 ?

Les réponses sont nombreuses et variées. A la lumière des performances économiques enregistrées depuis 2012, il n'y a aucun doute, et la réponse est oui, elle le sera.

En effet, dans la préface de l'ouvrage *La Côte d'Ivoire en chiffres*, paru en décembre 2016 aux éditions Dialogue Production Abidjan, le Ministre de l'Economie et des Finances écrit ceci : les performances macroéconomiques de la Côte d'Ivoire sont remarquables au cours de ces dernières années. Sur la période 2012-2015, le pays a enregistré un taux de croissance annuelle moyen du Produit Intérieur Brut (PIB) de 9% malgré une conjoncture économique internationale difficile, marquée principalement par la baisse des cours des matières premières, le ralentissement des flux d'investissement directs étrangers vers les économies sinistrées d'Europe au lendemain de la crise de la dette souveraine.

Ces excellents résultats sont le fruit d'une volonté politique matérialisée par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions cohérentes inscrites au Plan National de Développement 2012-2015, cadre de référence des interventions publiques et privées.

En effet, dans le cadre de cette stratégie globale de développement, d'importantes réformes ont été entreprises pour améliorer considérablement l'environnement des affaires en vue de favoriser une participation plus accrue du secteur privé au développement économique.

En outre, un programme d'investissements publics ambitieux a été déployé dans l'objectif de mettre à niveau les infrastructures, notamment celle liées au transport (routes, ports et aéroports), à l'énergie, à la santé, à l'éducation, aux technologies de l'information et de la communication.

La mise en œuvre du PND 2012-2015 a ainsi permis à la Côte d'Ivoire de réaliser un bond qualitatif dans son processus de développement. Le Gouvernement entend



consolider cette progression afin d'accélérer la transformation structurelle de l'économie, chemin obligatoire pour parvenir à l'émergence, vœux cher au Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA.

Cette affirmation du Ministre a été reprise et fortement appuyée dans l'introduction du même ouvrage.

Les performances macroéconomiques réalisées sur la période 2012-2015 par les autorités publiques ivoiriennes, au lendemain de la crise post-électorale, pourraient conférer aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale, que la Côte d'Ivoire est de retour dans le concert des nations. En effet, sur cette période, le pays enregistre des progrès importants en matière de croissance économique, de réduction du chômage, de la maîtrise de l'inflation tendancielle et de l'équilibre extérieur. Les agrégats macroéconomiques sont en fortes hausses tant du côté de l'offre que de la demande. La stabilité macroéconomique est restaurée, et les taux de croissance économique élevés enregistrés, ont contribué à une croissance du revenu par tête.

Les efforts du gouvernement se sont accrus dans le sens du maintien des investissements en infrastructure, boostant ainsi les activités au niveau du secteur privé. Le pays est cité en exemple par les institutions de Bretton Woods et les projecteurs de croissance économique pour les années à venir se situent au-delà de celle de l'Afrique subsaharienne. L'amélioration du climat des affaires a favorisé l'attractivité des investisseurs privés, et la Côte d'Ivoire est aujourd'hui la première économie francophone de l'Afrique de l'Ouest. Des réformes sont mises en œuvre en vue de réduire les lourdeurs administratives dans les affaires.

En outre, un programme d'investissements publics ambitieux a été déployé dans l'objectif de mettre à niveau les infrastructures, notamment celle liées au transport (routes, ports et aéroports), à l'énergie, à la santé, à l'éducation et aux technologies de l'information et de la communication.

L'ampleur des besoins du financement de ce vaste programme d'investissements a exigé une mobilisation plus efficace des ressources internes et le rétablissement de la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux traditionnels. Elle a également nécessité le recours de la Côte d'Ivoire à des approches innovantes de mobilisation des ressources à travers l'émission de deux (02) euro bonds respectivement en 2014 et 2015, marquant ainsi le retour de la Côte d'Ivoire sur le marché international.

Ces performances ont été réalisées grâce à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) sur la période 2012-2015 qui a ainsi permis à la Côte d'Ivoire de réaliser un bond qualitatif dans son processus de développement.

Les questions essentielles qui pourraient résulter au regard de ces performances peuvent se formuler comme suit : la Côte d'Ivoire peut-elle assurer la soutenabilité de ces performances au regard de la rareté des ressources financières et des chocs extérieurs négatifs ? Quelles stratégies de politiques économiques les autorités publiques doivent-elles mettre en place pour que le pays demeure une destination qui compte pour les investisseurs étrangers ?



Dans une interview accordée à *Jeune Afrique* du 3 au 9 juin 2018, le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA a répondu à ces interrogations comme suit : notre taux de croissance moyen annuel a été de 9% pendant cinq ans. En la matière, nous figurons parmi les trois ou quatre meilleurs en Afrique. Ce n'est pas rien ! Nos progrès ont été reconnus par la communauté internationale : FMI, Banque Mondiale, Millenium Challenge Corporation, etc. La Côte d'Ivoire a pris son envol, et nous devrions bientôt rejoindre le rang des pays émergents, a déclaré le Chef de l'Etat ivoirien à cet hebdomadaire.

Dans cette perspective, Michel CAMDESSUS, ex-directeur général du FMI a tenu à rassurer les Ivoiriens au cours d'une rencontre avec le Patronat ivoirien, le 29 mai 2018, à Abidjan, en ces termes : Je voudrais vous dire, sans aucune flatterie, mon admiration pour ce qui s'est accompli ici depuis que votre pays a retrouvé la paix. Les constats élogieux que font les grandes institutions internationales sont bien connus. Mais en tant qu'ancien du Fonds Monétaire International, je ne peux que m'incliner plus profondément que d'habitude devant ce que je vois ici. Vous ne vous rendez pas compte, mais les performances que l'on lit dans ces rapports sont tout à fait exceptionnelles.

Vous avez contribué à placer solidement votre pays sur la trajectoire qui le conduit à franchir bientôt la ligne d'arrivée de l'émergence. Je suis prêt à parier que vous allez la franchir un peu avant le temps prévu, a-t-il avancé à l'endroit des grands patrons d'entreprises locales. Des propos qui auraient pu être considérés comme flatteurs venant de quelqu'un d'autre.

La Côte d'Ivoire revient en effet de loin après une longue période de crise. Avec une moyenne de croissance autour de 9% entre 2012 et 2016, le pays a vu son PIB augmenter de 7,8% en 2017, année où elle a enregistré pour la première fois depuis 2012, à la fois un choc externe, du fait de la chute des cours du cacao, son principal produit d'exportation et des crise internes avec la grève des fonctionnaires et les grognés dans l'armée. Une preuve de résilience qui montre que ces évolutions ne sont pas la conséquence d'un « effet de rattrapage », mais bien des signaux d'une certaine solidité des bases de la croissance.

Et la perspective d'une croissance de plus de 7% sur les prochaines années viennent confirmer la bonne orientation du pays vers son projet d'émergence qui devrait se concrétiser à l'échéance 2020.

Voilà que tout est prêt et dit. En conclusion, la Côte d'Ivoire sera émergente en 2020 parce qu'elle aura réalisé des infrastructures utiles et nécessaires dans presque tous les domaines socio-économiques (routes, logements, écoles, santé, agriculture, emplois, industrie, politique et certainement la question du genre, chère à la Banque Mondiale, etc.

Toutefois, il existe quelques préalables qui, s'ils manquent sur la liste des conditions d'accès à l'émergence, entravent sa mise en œuvre. On peut citer entre autres les questions de corruption, d'insécurité, d'incivisme, d'impunité, de tribalisme, etc.

II. Comment résoudre les préalables à l'émergence d'abord en 2020 ?



La Côte d'Ivoire compte au moins soixante ethnies auxquelles s'ajoutent les non Ivoiriens Africains et autres citoyens venus d'ailleurs. Dans ces conditions, « le vivre ensemble » doit s'imposer à tous les habitants de la Côte d'Ivoire. Cela doit commencer par la volonté affichée par tous d'acquiescer, assimiler et intégrer la notion de biens communs, de biens publics et/ou privés, c'est-à-dire les biens créés par l'Etat, inspirés par l'Etat, encouragés ou initiés par l'Etat par la mise en œuvre de la politique nationale de développement socio-économique du pays. Cela doit faire également appel d'abord à une mentalité positive comme étant un ensemble de représentations et habitudes mentales des habitants de la Côte d'Ivoire, leur état d'esprit, leur manière de penser leur conduite et comportement moral, susceptibles de les conduire à accepter et à intégrer le sentiment d'appartenir à la nation ivoirienne. Cela doit ensuite faire appel à une large prise de conscience collective, c'est-à-dire un ensemble de représentations des valeurs sociales et de comportements fondés sur les idéaux de paix, de cohésion sociale et d'amour et de développement, aussi bien au niveau professionnel qu'au niveau de la vie tout court, toute chose qui permet de distinguer le bien du mal pour soi-même, pour autrui et pour le pays.

Peut-on y parvenir en Côte d'Ivoire d'ici 2020 ? Si oui, comment ?

La réponse à cette interrogation signifie la disparition de toutes distorsions sociales dénoncées ici et là à savoir entre autres, l'incivisme, l'impunité, l'insécurité, le tribalisme et/ou le régionalisme et surtout la corruption qui est présente à tous les niveaux de la vie publique et privée et dans tous les domaines. Elle semble malheureusement ancrée de manière atavique et congénitale dans le vécu quotidien des habitants de Côte d'Ivoire. L'ampleur de la corruption est si inquiétante que les réseaux sociaux en ont fait un sujet banal à la limite du culturel. Il ne se passe pas un jour sans que la presse nationale ne rapporte des faits de corruption, à telle enseigne que le refrain du « tous corrompus » gagne du terrain en Côte d'Ivoire. De nombreux écrits s'intéressent de plus en plus au phénomène de la corruption en Côte d'Ivoire dont le plus évocateur est le texte du sociologue ivoirien Tiémoko Doumbia intitulé « corruption, culture et pauvreté dans le secteur du transport en Côte d'Ivoire », mis en ligne le 01 juin 2010.

Si le dernier rapport de l'ONG Transparency International, publié en janvier 2017, ne laissait déjà entrevoir que peu de progrès (la Côte d'Ivoire est passée de 106^{ème} pays le plus corrompu sur 167 en 2015 à 108 sur 176 en 2016), un nouveau rapport de l'Institut Afrobaromètre paru vendredi 20 octobre, offre de nouveaux éléments de réponse plus accablants. Bref.

Le mal est très profond et il faut faire quelque chose pour l'arrêter avant l'émergence 2020.

Les autorités ivoiriennes se sont déjà engagées dans la lutte contre la corruption depuis 2013 par la création de la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance (HABG). Elle est placée sous l'autorité du Président de la République. La HABG assure une mission de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

A ce titre, elle est chargée entre autres, de contribuer à la moralisation de la vie publique et de consolider les principes de la Bonne gouvernance, ainsi que la culture



du service public. L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption font partie de ses missions. D'ici 2020, les Ivoiriens apprécieront les résultats. En attendant, la HABG est au travail.

Au nombre des distorsions sociales s'illustrent l'impunité, l'indiscipline, le désordre, l'insécurité, le tribalisme, le régionalisme, l'incivisme etc. Ces maux constituent les principaux traits caractéristiques de la société ivoirienne. Mais la nouvelle Côte d'Ivoire, c'est-à-dire celle de l'émergence doit être débarrassée de ces obstacles. Car l'indiscipline, l'incivisme et l'impunité, qui s'assimilent à l'absence ou à la faiblesse d'un Etat fort où des lois et mesures de gouvernance ne sont pas appliquées, engendrent le désordre et l'insécurité qui à leur tour entretiennent l'incivisme, l'impunité et le non-respect de l'autorité et des biens publics.

L'absence ou la non application des lois et mesures de gouvernance d'un pays donne les mêmes résultats que sont l'incivisme, l'indiscipline, le désordre, la corruption, l'insécurité.

Un article paru en mai 2018 sur le blog de Jean Paul SORO résume cette réalité comme suit :

Incivisme ou refus d'obéir :

« *Quand on parle au chien, il faut aussi parler à l'os* ». En Côte d'Ivoire, il y a une chose dont je suis sûre, c'est qu'on ne respecte rien. Nous avons cette fâcheuse habitude de ne rien prendre au sérieux. On s'en fout royalement des interdictions et autres règlements. Tu dis à un Ivoirien par exemple qu'on ne jette pas les ordures ici. Il viendra jeter les ordures à l'endroit même où on lui a interdit de le faire sous prétexte qu'ils n'ont pas le choix. L'Ivoirien n'hésite pas à voler les bouches d'égouts métallique pour fabriquer des fourneaux. Il enlève nuitamment les infrastructures en fer pour son usage personnel, il construit sa maison sur les caniveaux et les sorties d'eau au détriment de tout son entourage. L'Ivoirien s'en fout royalement des lois qui sont prises en amont pour son confort. Il te servira cette phrase si on l'interpelle sur son attitude : « *Loi qu'ils ont votée est-ce qu'eux-mêmes la respecte ?* ». Tout ceci explique l'attitude des populations. Comme quoi, quand le bonheur doit venir, il touche d'abord ceux qui sont debout avant d'atteindre ceux qui sont assis. Il en est de même pour la société ivoirienne. Les gens haut doivent donner l'exemple et le peuple suivra.

Les exemple sont très nombreux et couvrent presque tous les domaines de la vie publique et privée de notre pays. Citons quelques cas flagrants ici :

Comment concevoir ou admettre qu'au moindre malaise, des populations en colère saccagent et brûlent tout chez le maire de leur commune, le premier magistrat de la cité. Le même constat est fait dans certaines régions où des Préfets de la localité, représentants de l'Etat sont agressés ou chassés de leurs résidences et bureaux comme de vulgaires personnages pour des fautes non justifiées à eux reprochées.

Comment admettre que des habitants ou des jeunes décident de relever de leurs fonctions et de remplacer des chefs de village qui ne font pas leur volonté.



Comment admettre des crimes sur des personnes âgées ou non si elles ne sont pas simplement bannies ou brûlées vifs accusées sans preuve de sorcellerie.

Comment admettre des bandes armées qui s'attaquent à des innocents citoyens dans la rue parce qu'ils sont des enfants dits « en conflit avec la loi » communément appelés « microbes » ?

Comment admettre des conducteurs avec ou sans le permis de conduire rouler dans le sens de la circulation ou sur le trottoir provoquant même sur l'autoroute des accidents mortels au mépris des règles élémentaires du code de la route ?

Que peut-on attendre des agents de sécurité ou de services d'ordre non armés (ou pas suffisamment) face à de redoutables criminels qui défient l'autorité dont ils sont investis par l'Etat ?

Que dire des conducteurs indisciplinés de taxi, de woro-woro ou de gbaka qui bloquent la circulation, provoquant des bouchons interminables pour la seule raison qu'ils attendent de faire le plein de passagers ?

Face à ces exemples, doit-on se faire justice soi-même dans un Etat de droit comme la Côte d'Ivoire ?

Lorsqu'il y a trop de frustrations, trop d'injustices, trop de rancunes ou de rancœurs accumulées, les citoyens sont tentés de riposter et de réagir très violemment et parfois de manière disproportionnée.

Lorsque la population est gagnée par le doute face à l'absence ou à la non application rigoureuse des lois, soit elle réagit de façon irraisonnée, soit elle se résigne. Dans tous les cas, la faiblesse humaine et la loi ou l'instinct naturel de protection se traduit inévitablement par la vengeance et la loi du talion «la règle du œil pour œil, dent pour dent s'érige en droit » (Félix D Bony 2018). Tout cela doit être proscrit pour aller à l'émergence en 2020.

Conclusion :

Cette communication est une modeste contribution à la thématique du séminaire du LERISS sur les défis de l'émergence 2020 en Côte d'Ivoire. A travers cet exposé, nous voulions interpeller les Ivoiriens, en particulier les autorités, sur les obstacles qui peuvent gêner l'atteinte de cette émergence comme il se doit. Pour ce faire, nous avons opté à la fois pour le vécu quotidien des Ivoiriens, l'exploitation de certains ouvrages et certains écrits de presse et les réseaux sociaux.

En l'espèce, nous estimons que la société ivoirienne doit être débarrassée de certains maux qui la gangrènent à savoir entre autres la corruption, l'incivisme, l'indiscipline, l'impunité, l'insécurité, le tribalisme, le régionalisme et l'ethnicisme.

Les résolutions de ces distorsions doivent passer nécessairement par l'éducation, la sensibilisation et la répression, c'est-à-dire l'application effective et rigoureuse des lois si elles existent. En effet, la Côte d'Ivoire est membre de l'Union Africaine et, elle adhère à tous les textes qui régissent la bonne gouvernance en vue de l'émergence 2020. Dans cette perspective, des mesures ont été prises en Conseil des Ministres, des décrets ont souvent été signés et annoncés en vue de voir un Ivoirien nouveau dans une Côte d'Ivoire nouvelle. Mais jamais appliqués comme il se doit. On peut citer à



titre d'exemple quelques interdictions non appliquées : Interdiction des pétards et des feux d'artifice, interdiction du téléphone au volant, interdiction de fumer en public, interdiction des sachets en plastiques, etc.

Au regard de ces exemples non exhaustifs, peut-on conclure que malgré l'existence des interdictions, l'on peut faire ce qu'il veut, et « il n'y a rien » ? Nul n'est au-dessus de la loi.

- Faire la promotion du désordre et l'ériger en règle de gestion ? Non.
- Déconstruire les distorsions sociales que sont la corruption, l'incivisme, l'insécurité et l'impunité ? Oui

L'émergence est à ce prix, car les Ivoiriens et les investisseurs étrangers ont besoin d'être rassurés là où règnent la corruption, l'incivisme, l'insécurité, le désordre et l'impunité.

Bibliographie

- 1- TSALA TSALA. C, MBENGDA. N.G. (2016). Les pays émergents, Alain Roger Pegha (Dir.). *L'Afrique et le leitmotiv de l'émergence*, Edilivre.
- 2- AMSELLE, J.L. (1985). *Au cœur de l'ethnie*, ED. La Découverte.
- 3- AyhanKose, M. et Prasad, E. (2010, Décembre), « *Les pays émergents à l'âge adulte* », FMI Finances & développement.
- 4- BADO, A. B. (2004). *La corruption dans les transports publics au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'Université Catholique de Côte d'Ivoire.
- 5- BRAILLARD, P. et DJALILI, M.-R.(2006). *Les relations internationales*, P.U.F. « Que sais-je ? », 8^e édition.
- 6- CIRES (2006). « Situation générale de la gouvernance et diagnostic de la corruption dans les secteurs du Transport et des F.D.S », *Bulletin de lutte contre la pauvreté*, 24 janvier.
- 7- DELCOURT, L. (2008), La Chine en Afrique : avantages ou inconvénients pour le développement, *CETRI*, avril, <http://www.cetri.be/spip.php?article927&lang=fr>
- 8- DOMMEL, D. (2003). *Face à la corruption. Peut-on l'accepter ? Peut-on la prévenir ? Peut-on la combattre ?*, Paris, Editions Karthala.
- 9- DUVAL, G. (2009). « Faut-il avoir peur des pays émergent ? », in *Alternatives internationales* Hors série n°6, L'Etat de la mondialisation, 2009 ;
- 10-GAYE A. (2006).*Chine-Afrique, le dragon et l'Autriche : Essai d'analyse et l'évolution contrastée des relations sino-africaines : saint ou impie alliance du XXI è siècle*, Paris, L'Harmattan.
- 11-GAZANO,A. (2011). *L'essentiel des relations internationales*, Paris, Guelino,.
- 12-GAZANO, A.(2001).*Les relations internationales*, Paris, Gualino.
- 13-KLITGAARD, R. (1999), *Combattre la corruption*, Paris, Edition Nouveaux Horizons.



- 14- KLITGAARD, R., MACLEAN-ABAROA, R. & LINDSAY-PARRIS, H. (2002), *Villes corrompues : du diagnostic aux remèdes*, Paris, Editions Nouveaux Horizons.
 - 15- KOULIBALY, M. (2013). « Pourquoi certains pays sont dits émergents et pas d'autres ? », Audace Institut Afrique.
 - 16- MICHEL, S., BEURET, M. et WOODS, P. (2008). *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset.
 - 17- MEYO Me Nkoghe, D. (2011). *Le Gabon émergent : utopie ou réalité*, Paris, Publibook.
 - 18- NIQUET, V. (2007), « L'offensive africaine de la Chine », *La Lettre du centre Asie IFRI*, n°11, 2 février.
 - 19- NTOUTOUME, L. (2014). « Gabon émergent : rien d'autre qu'un slogan selon Casimir OyémBa », *Gabonreview.com*
 - 20- PNUD Côte d'Ivoire (2004), Cohésion sociale et reconstruction nationale. *Rapport national sur le développement humain*, <http://ci.undp.org/docs/RESUME.pdf>.
 - 21- République de Côte d'Ivoire 2016 et le Ministère de l'Economie et des Finances (décembre 2016): *La Côte d'Ivoire en chiffre 2016*, Editions Dialogue Production, 228 pages.
 - 22- REYNAUD, J. D. (2004). *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
 - 23- SETTIE, E.L. (1997). L'Etat et le processus de développement en Côte d'Ivoire : 1960-1990 (Histoire de l'Emergence d'une économie moderne), *Les Presses de l'IPNETP 4^{ème} trimestre 1997*.
 - 24- STIGLITZ, J. E. (2002). *La grande désillusion*, Paris, Fayard.
- Sur Internet**
- 25- TIEMOKO, D. (2010). « Corruption, culture et pauvreté dans le secteur du transport en Côte d'Ivoire », *Sociologies*, Premiers textes, mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 05 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3133>
 - 26- FRIEDRICH-Ebert-Stiftung Côte d'Ivoire 20 mai 2018
 - 27- URL : [http://www.libreafrique.org/Hicham E/Moussaoui-tribalisme 02 04 14](http://www.libreafrique.org/Hicham%20E/Moussaoui-tribalisme%2002%2004%2014), de Dr Hicham El Massaoui, Maître de Conférences en Economie à l'Université Sultan Moulay Slimane (Maroc)- 2 avril 2014
 - 28- Linfodrome.ci par Daniel Fadiga
 - 29- By : Willstephevaho-CC BY 20